Portail Académique Universitaire en Ligne (PAUL) Processus d'inscription en ligne des étudiants

Guide utilisateur

DRSI Septembre 2025

# Sommaire

1. Contexte	3
2. Présentation générale de PAUL	4
3. Bacheliers : Inscription en grade Licence	6
3.1. Création de compte pour un nouveau bachelier	6
3.2. Connexion	8
3.3. Choix de parcours	10
3.4. Inscription et Désinscription dans les unités d'enseignement	13
3.5. Paiement	16
3.6. Consultation des paiements	16
3.7. Impression de la fiche d'inscription définitive	17
3.8. Dépôt définitif	17
3.9. Retrait de carte d'étudiant	18
4. Étudiants : Réinscription en grade Licence	19
4.1. Création de compte	19
4.2. Connexion	21
4.3. Demande de réorientation	21
4.4. Inscription dans les unités d'enseignement	23
4.5. Désinscription dans les unités d'enseignement	25
4.6. Paiement	26
4.7. Consultation des paiements	27
4.8. Impression de la fiche d'inscription définitive	27
4.9. Impression de la fiche d'inscription définitive	28
4.10. Constitution de dossier pour le dépôt définitif	
5. Bacheliers étrangers : Processus d'inscription	29
6. Inscription dans les grades Master et Doctorat	31
6.1. Demande d'inscription	31
6.2. Paiement	32
6.3. Consultation des paiements	33
6.4. Impression de la fiche d'inscription définitive	33
6.5. Constitution de dossier pour le dépôt définitif	34

## 1. Contexte

Dans le but de faciliter le processus d'inscription aux nouveaux et aux anciens étudiants, l'application web nommée Portail Académique Universitaire en Ligne (PAUL) a vu le jour. Elle est le fruit du travail de la Direction des Ressources et Supports Informatiques de l'Université de Lomé où elle est installée et utilisée depuis plusieurs années.

Cette application fait partie d'un projet plus vaste appelé SUKU qui est une plateforme de gestion du cycle de vie académique et pédagogique de l'université.

Aujourd'hui, PAUL va bien au-delà d'une simple gestion du processus d'inscription. Il constitue, comme son nom l'indique, l'espace numérique avec lequel l'étudiant interagit avec le système d'information de l'Université. Il inclut notamment un espace de consultation des notes, de visualisation et de téléchargement de relevés de notes provisoires, de recherche et de suivi des stages, ainsi que d'interaction avec les œuvres universitaires.

Le présent document est un guide utilisateur qui, dans sa version actuelle, couvre tout le processus d'inscription. Il s'articule essentiellement autour des trois profils de base suivants, pour l'inscription en grade Licence :

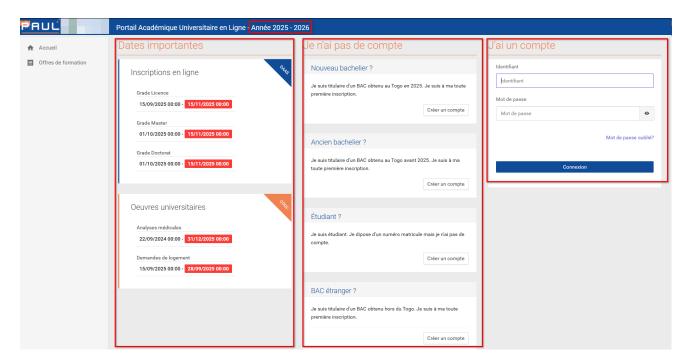
- Bachelier : personne titulaire d'un diplôme de baccalauréat obtenu au Togo.
- **Étudiant** : personne dont la dernière inscription à l'université est postérieure à 2011.
- Bachelier étranger : personne ayant eu son diplôme de baccalauréat dans un pays autre que le Togo.

Enfin, le guide s'intéresse également aux inscriptions - et réinscriptions - dans les grades Master et Doctorat.

# 2. Présentation générale de PAUL

Le Portail Académique Universitaire en Ligne (PAUL) est une application web accessible à travers une adresse (comme un site web).

La page d'accueil de l'application est la suivante.

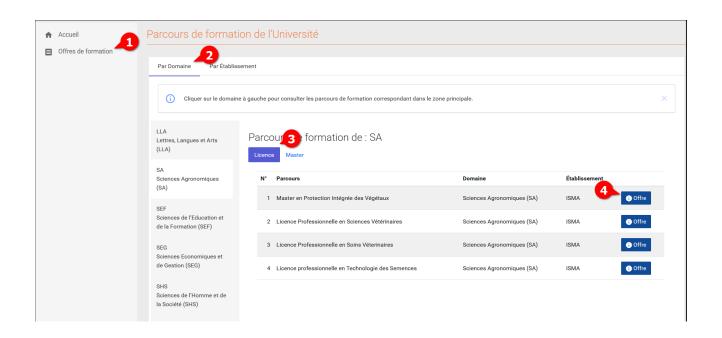


L'année académique par défaut est toujours en haut de l'application sur toutes les pages.

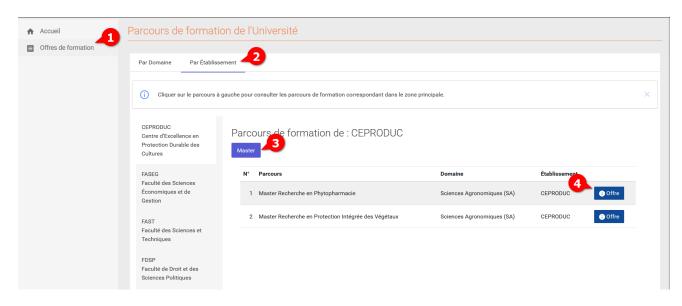
Des dates importantes sont affichées sur la page d'accueil. Il s'agit des périodes d'inscription dans les grades de Licence, Master et Doctorat, et des périodes d'analyses médicales et de demande de logements, activités liées aux œuvres universitaires.

Les visiteurs de l'application peuvent consulter les offres de formations de l'université qui sont organisées par domaines et par parcours. Pour cela, il faut sélectionner l'élément de menu "Offre de formation". Sur cette page, les offres de formation de l'université sont listées de deux manières :

• soit par domaine :



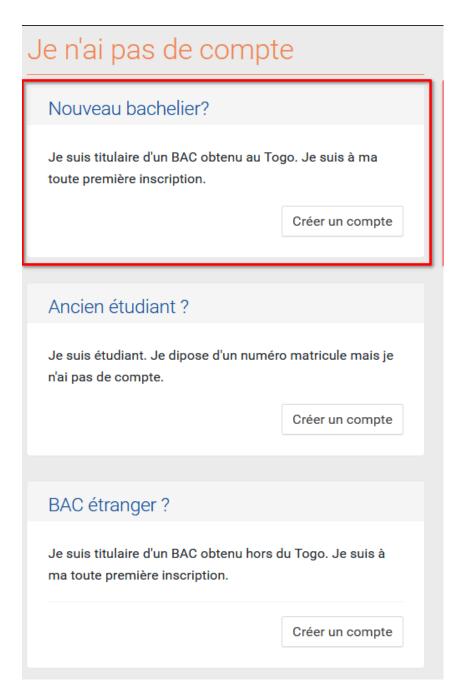
• soit par établissement :



# 3. Bacheliers: Inscription en grade Licence

### 3.1. Création de compte pour un nouveau bachelier

Cette section est adressée aux nouveaux bacheliers qui n'ont pas de compte sur la plateforme. La création de compte se passe en deux (02) étapes. Elle est accessible en sélectionnant le bouton "**Créer un compte**" dans la section Nouveau bachelier ? de la page d'accueil.

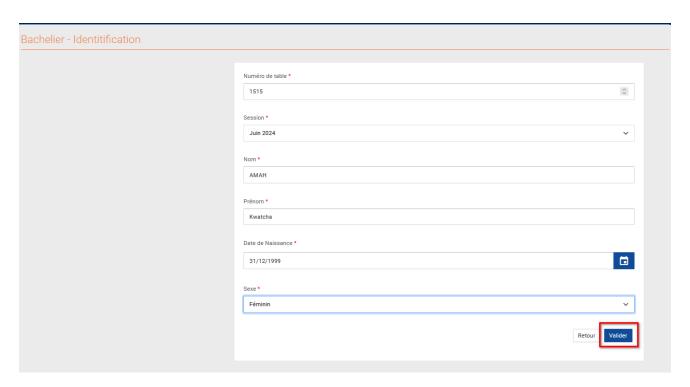


Les deux (02) étapes de la création de compte sont les suivantes :

- Identification du nouveau bachelier.
- Création de compte.

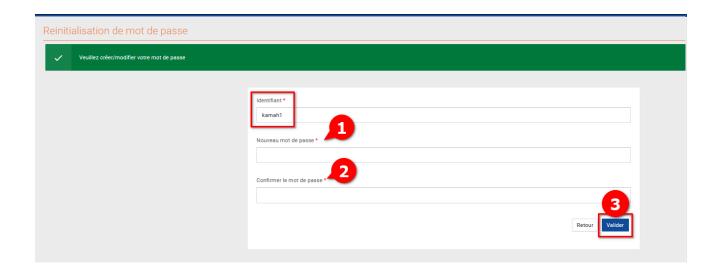
#### Etape 1: Identification du nouveau bachelier

L'identification consiste à remplir le formulaire et à le soumettre en cliquant sur le bouton "Valider".



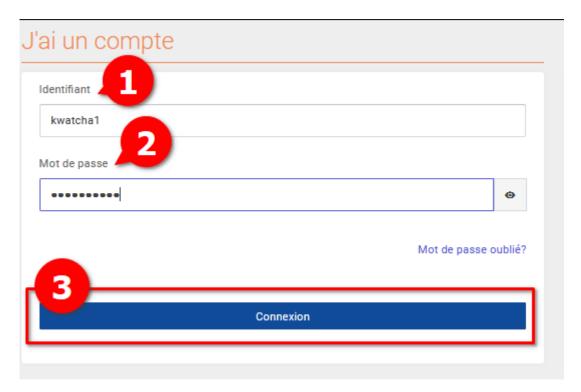
#### Etape 2 : Création de compte

Cette étape consiste à définir un identifiant et un mot de passe qui constituent les paramètres de connexion à PAUL. En effet, ne sont demandés que le mot de passe et sa confirmation, car un identifiant est généré automatiquement en fonction du nom et de (des) prénom(s). Il est important de noter cet identifiant ainsi que le mot de passe pour ne pas les oublier.



## 3.2. Connexion

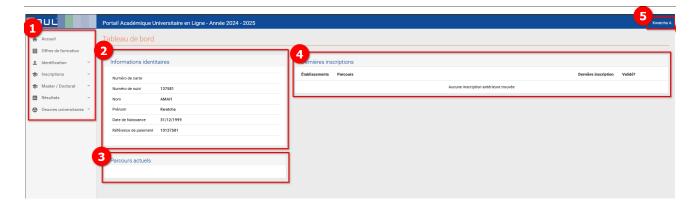
Pour vous connecter, rendez-vous dans la section toute à droite de la page d'accueil.



Sur ce formulaire, saisir l'identifiant et le mot de passe précédemment définis.

En cas d'oubli du mot de passe, actionner le bouton "Mot de passe oublié".

Une fois connecté, le nombre d'éléments du menu situé à gauche de la page augmente, donnant ainsi la possibilité d'accéder à plus de fonctionnalités. L'interface qui s'affiche au bachelier est la suivante.



- 1. Le menu s'affiche toujours tout à droite de la page. Il s'agit de
  - Accueil, la page actuelle
  - Offre de formation, présentée plus tôt
  - Identification, qui contient
    - Données personnelles
    - Photo
  - Inscriptions qui contient
    - Demande de parcours
    - Demande de réorientation
    - Unités d'enseignement
    - Fiche d'UEs
    - Paiement
    - Fiche d'inscription
  - Master/Doctorat qui contient
    - Demande de parcours
    - Impressions
  - Résultats qui contient
    - Notes
    - Cursus
    - Relevés de notes
  - Oeuvres universitaires
    - Demandes de logement

- Fiche d'analyse médicale
- Paiements des frais d'analyse
- Rendez-vous

#### 2. Informations identitaires

Cette section répertorie certaines des données personnelles concernant le bachelier ou l'étudiant.

#### 3. Parcours actuels

Cette section est composée du ou des parcours du bachelier ou de l'étudiant pour l'année académique en cours et qui est affichée en haut de l'application sur toutes les pages.

### 4. Dernières inscriptions

Cette section liste les parcours dans lesquels l'étudiant a déjà été inscrit avec un bouton pour voir le détail du cursus.

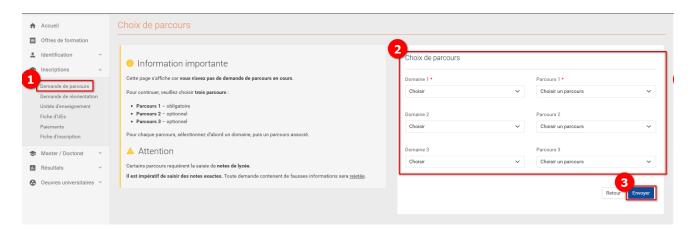
#### 5. Informations sur le compte

lci, l'étudiant peut notamment se déconnecter.

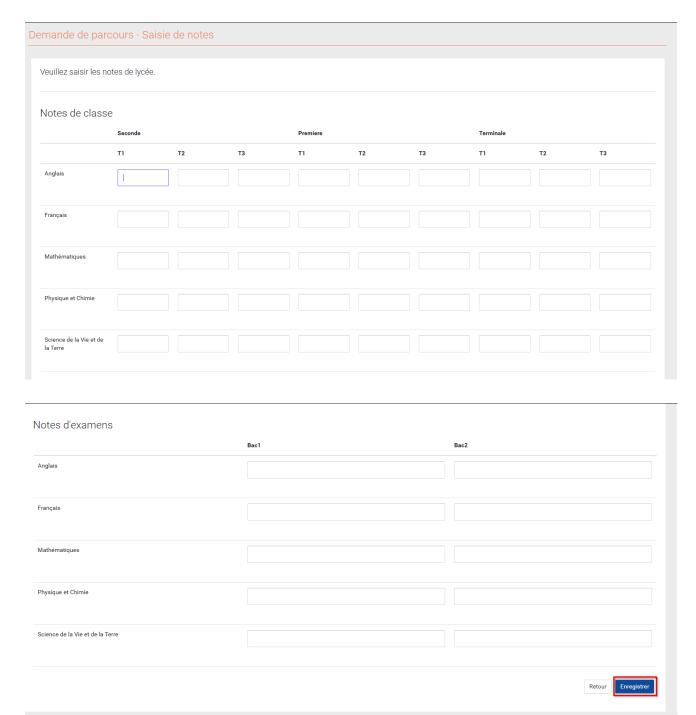
#### 3.3. Choix de parcours

#### Introduction de la demande

Pour s'inscrire, le bachelier doit cliquer sur le menu "**Demande de parcours**" pour ouvrir le formulaire de choix de parcours.



Il est obligatoire de choisir **au moins un parcours** (dans le cas de l'Université de Kara - UK) et **deux parcours** (dans celui de l'Université de Lomé - UL) par ordre de préférence. En fonction du ou des parcours choisis, le système vous invitera à saisir des notes de classe et d'examen de la seconde en terminale.



#### Prise en charge de la demande par la DAAS

La demande ainsi enregistrée est envoyée à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) de l'université concernée et est prise en charge dans les heures qui suivent son introduction. Le résultat du traitement est visible dans un délai de trois (03) jours au plus.

#### Consultation et modification de la demande

Comme l'indique l'image ci-dessous, il est possible de consulter l'état de la demande d'inscription. Il est également possible de revenir sur ses choix de parcours. Il suffit d'annuler la demande et de la reprendre.



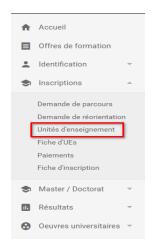
Après le traitement de la demande par la DAAS, seul un parcours parmi le ou les parcours choisis est accordé. La consultation du résultat se fait en sélectionnant le même menu "Inscription". Dans le cas de l'UK, vous ne pourrez cliquer sur le bouton Supprimer et Reprendre uniquement qu'en cas de rejet du ou des parcours choisis.



Dans certains cas, la DAAS peut demander à s'entretenir avec le bachelier dans le processus de traitement. Dans ce cas, le message de convocation s'affiche en bas de la présente page.

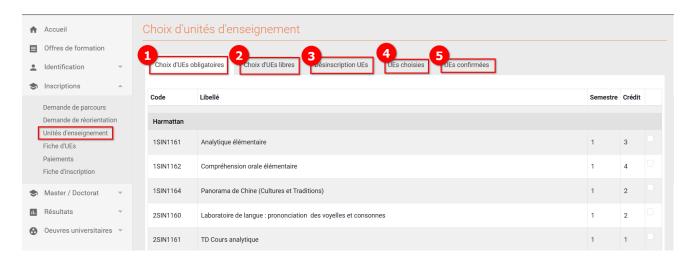
## 3.4. Inscription et Désinscription dans les unités d'enseignement

#### Choix d'unités d'enseignement du parcours

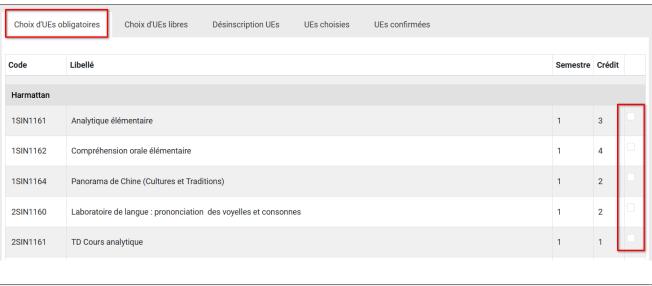


Une fois que votre demande de parcours est acceptée, vous pouvez faire le choix des unités d'enseignement que vous souhaitez suivre en sélectionnant l'élément de menu "**Unités d'enseignement**".

#### Sur ce menu, vous avez plusieurs sections :



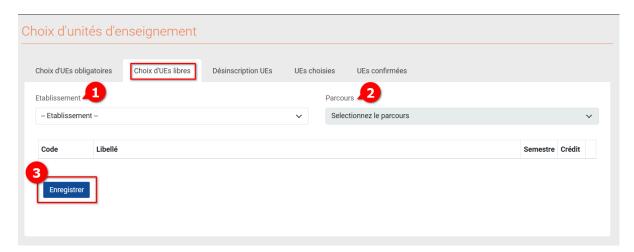
 La première, Choix d'UEs obligatoires, permet de choisir les Unités d'Enseignement -UEs qui sont celles qui font partie de votre parcours et qu'il vous faut choisir. Les unités d'enseignement obligatoires des semestres 1 et 2 sont sélectionnées par défaut pour les nouveaux bacheliers.



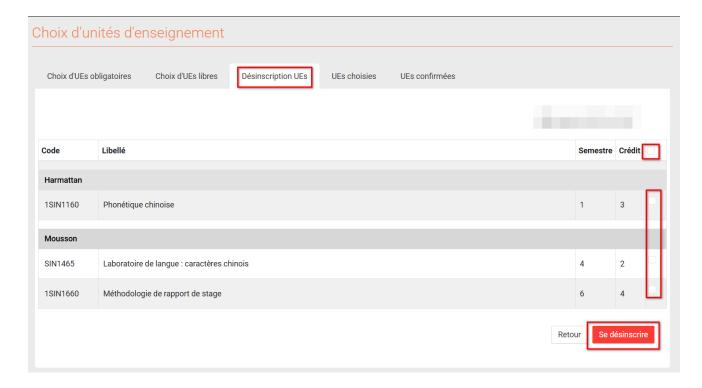




2. La deuxième Choix d'UEs libres, permet de choisir des UEs d'un autre parcours que le votre pour compléter vos compétences. Les unités d'enseignement optionnelles dites UE libres sont à ajouter dans le nombre de crédits limite imposé par votre parcours.



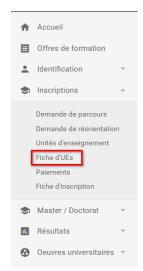
3. Si vous souhaitez apporter une quelconque modification à vos choix d'unités d'enseignement, cela est possible en vous rendant sur la troisième section "Désinscription UEs". Là, vous pourrez cocher les unités d'enseignement dans lesquelles vous souhaitez vous désinscrire puis cliquer sur "Se désinscrire". Vous pouvez également cliquer sur le bouton tout en haut pour sélectionner toutes les UEs si vous êtes sûr de votre décision.



- 4. La quatrième, UEs choisies, permet de lister les UEs que vous avez choisies sur les deux sections précédentes.
- 5. La dernière section, UEs confirmées, liste toutes les UEs dans lesquelles vous êtes effectivement inscrits après le dépôt de dossier définitif et une action de la DAAS.

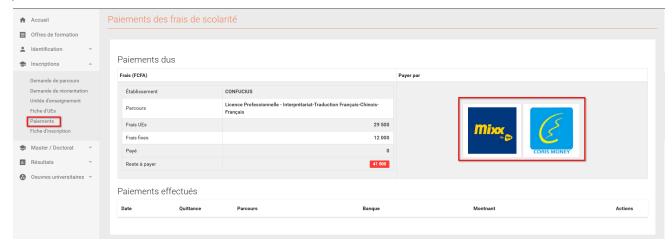
L'inscription et la désinscription dans les UEs sont disponibles uniquement tant que vous n'avez pas payé.

#### 3.5. Paiement



Lorsque vous êtes sûrs de vos choix d'unités d'enseignement, vous pouvez désormais passer à l'étape de paiement. Pour cela, il vous faut vous rendre sur le menu "Inscriptions" puis cliquer sur "**Fiche d'UEs**". La fiche se présente alors à vous et vous pourrez l'utiliser pour effectuer le montant dû auprès de l'un des partenaires financiers de l'Université de Lomé listés au bas de la fiche en question. Il s'agit de : BTCI, Mixx, La Poste, Ecobank, SIAB, Coris Bank.

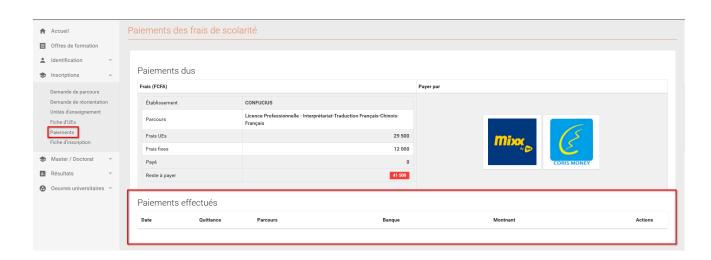
Ces paiements peuvent également s'effectuer depuis la plateforme pour deux partenaires, Coris Bank et Mixx. Pour cela, vous pouvez le faire en passant par le menu **Paiements**. Puis, il vous faut cliquer sur le logo du partenaire financier auprès duquel vous voulez effectuer le paiement.



## 3.6. Consultation des paiements

Une fois le paiement effectué, vous pouvez retrouver la liste de tous vos paiements effectués sur la plateforme en vous rendant à nouveau sur le menu "Paiements".

De plus, lorsque vous effectuez un paiement par TMoney ou à Ecobank, le reçu du paiement se trouve à cet endroit de la plateforme et est disponible pour téléchargement.



## 3.7. Impression de la fiche d'inscription définitive



Une fois cette étape terminée, vous accédez à la dernière étape qui consiste en l'accès à la fiche d'inscription définitive en activant l'élément de menu "Fiche d'inscription".

Il ne reste plus qu'à télécharger la fiche désirée.

Vous êtes prêts à finaliser votre inscription en faisant un dépôt à la DAAS.

## 3.8. Dépôt définitif

Pour le dépôt, voici la liste des éléments à apprêter :

- → Fiche d'inscription définitive (02 exemplaires);
- → Fiche d'Unités d'Enseignement / UE (03 exemplaires) ;
- → Bordereau de paiement (original + 02 copies);
- → Acte de naissance (01 copie légalisée) ;
- → Nationalité (01 copie légalisée ou duplicata);
- → Tous les bulletins des classes de 2nd, 1ère et Tle (copies légalisées);
- → Relevé du BAC 1 (01 copie légalisée);
- → Relevé du BAC 2 (01 copie légalisée);

- → Attestation du Bac 2 (01 copie légalisée);
- → Photos d'identité (02 exemplaires);
- → Autorisation parentale pour les moins de 18 ans au jour du dépôt ;
- → Quittance de 2000 F payable au guichet de la DAAS pour authentification de diplôme.

#### 3.9. Retrait de carte d'étudiant

Une fois le dépôt définitif effectué, la DAAS poursuit le processus à son niveau.

Il faut simplement attendre la notification de "carte disponible" dans votre espace sur le site. Elle vous indique que votre carte est prête et que vous pouvez vous rendre à la DAAS pour effectuer son retrait en vous munissant des documents requis.

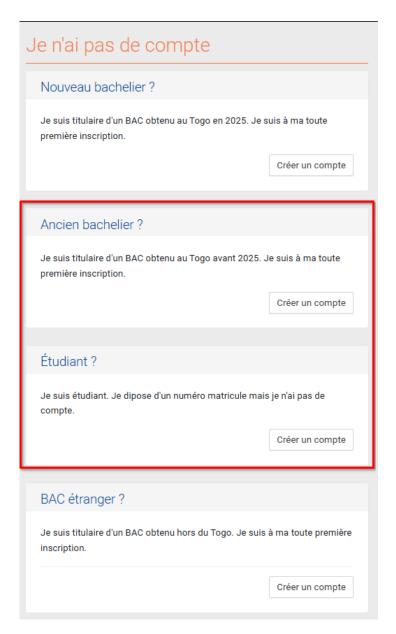


# 4. Étudiants : Réinscription en grade Licence

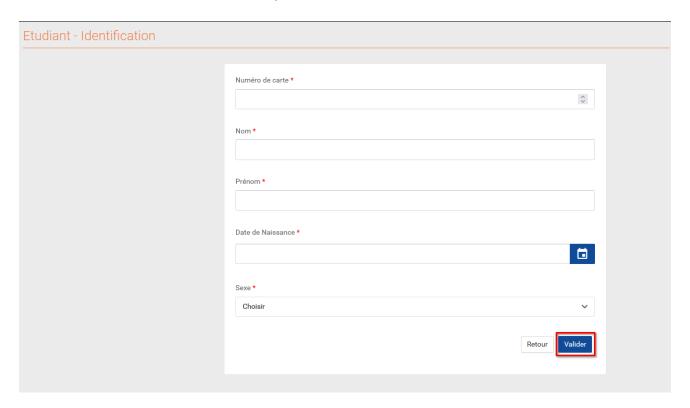
Cette section concerne les personnes qui disposent d'un numéro matricule (numéro de carte) mais ont déjà un compte ou non. Nous commencerons par ceux qui n'ont pas de compte sur la plateforme.

## 4.1. Création de compte

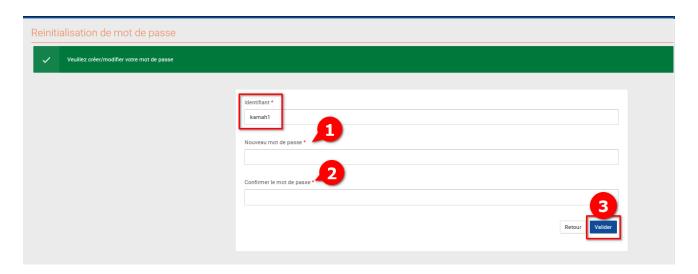
Pour créer un compte dans le but de vous inscrire, choisissez la deuxième ou la troisième option selon le cas.



La page suivante est une page d'identification. Les informations demandées permettront d'identifier l'étudiant de manière unique.



La page suivante vous offre la possibilité de créer le compte avec lequel vous pourrez vous connecter.



Une fois votre compte créé, vous pouvez passer à la connexion puis continuer le processus d'inscription ou une demande de réorientation.

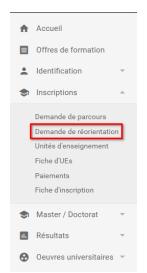
#### 4.2. Connexion

Sur toutes les pages où vous n'êtes pas connectés, le bouton "**Me connecter**" est visible et vous pouvez l'actionner pour afficher le formulaire de connexion.



Sur ce formulaire, saisir l'identifiant et le mot de passe précédemment définis. En cas d'oubli du mot de passe, actionner le bouton "**Mot de passe oublié**".

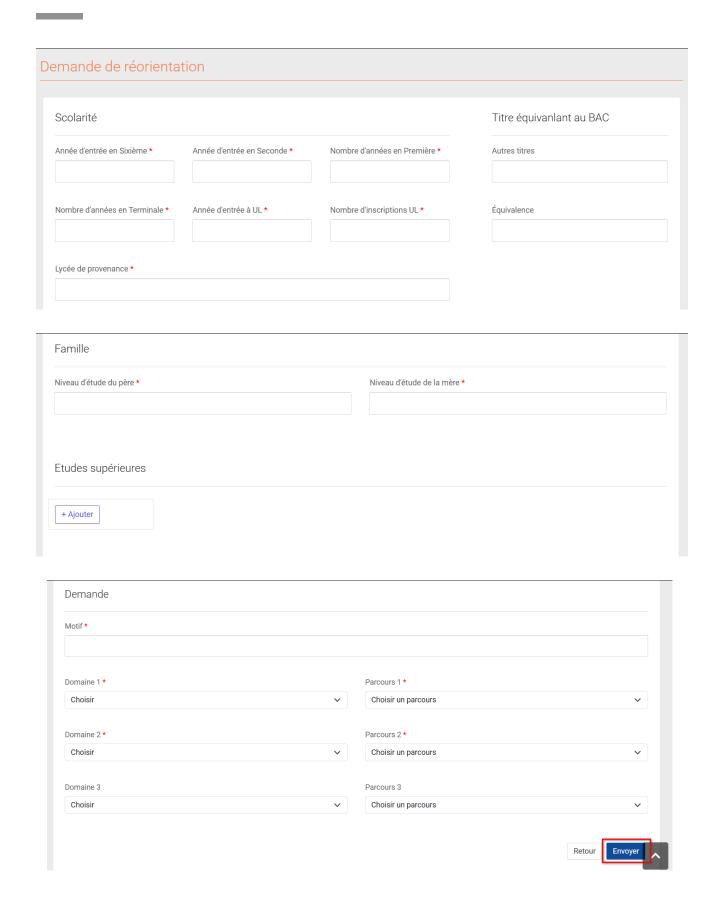
#### 4.3. Demande de réorientation



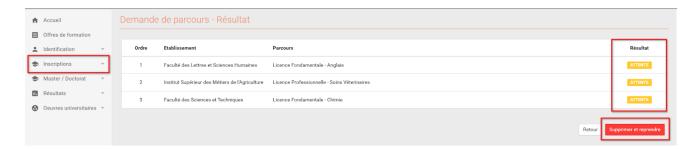
Si vous voulez continuer vos études dans le parcours actuel, la présente rubrique ne vous concerne pas.

#### Introduction de la demande

Si vous n'êtes pas satisfait de votre parcours actuel, vous pouvez demander à le changer en effectuant une demande de réorientation qui serra jugée par la DAAS. Il vous suffit alors de remplir le formulaire qui s'affiche lorsque vous cliquez sur "**Demande de réorientation**".



Comme l'indique l'image ci-dessous, il est possible à tout moment de consulter l'état de la demande et d'annuler afin de recommencer éventuellement.



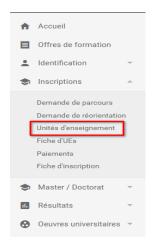
#### Rencontre avec le service de réorientation

Le traitement de la demande requiert votre présence à la DAAS. Il faut pour cela imprimer la fiche de réorientation contenant les informations saisies lors de la demande.



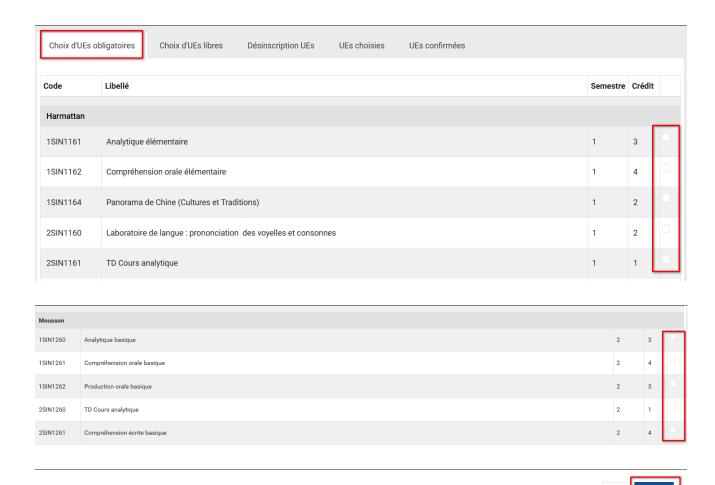
## 4.4. Inscription dans les unités d'enseignement

#### Choix d'unités d'enseignement du parcours



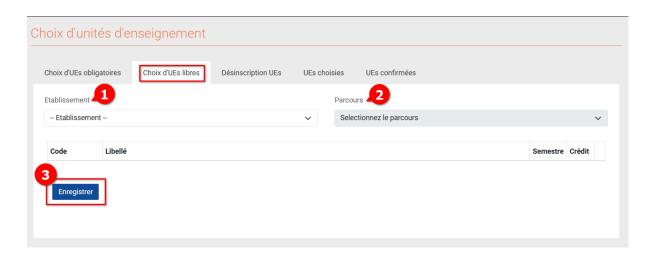
Une fois que votre demande de parcours est acceptée, vous pouvez faire le choix des unités d'enseignement que vous souhaitez suivre en sélectionnant l'élément de menu "Choix" sous "Unités d'enseignement".

Les unités d'enseignement obligatoires des semestres précédents que vous n'avez pas validés se retrouvent également dans la liste.



#### Choix d'unités d'enseignement libres

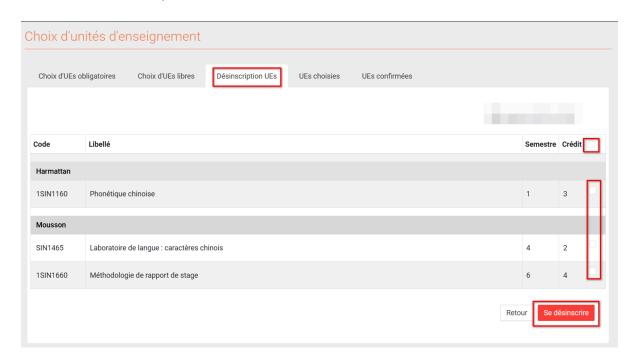
La deuxième Choix d'UEs libres, permet de choisir des UEs d'un autre parcours que le votre pour compléter vos compétences. Les unités d'enseignement optionnelles dites UE libres sont à ajouter dans le nombre de crédits limite imposé par votre parcours.



Lorsque vous êtes certain de votre sélection, vous pouvez cliquer sur le bouton "Enregistrer". Vous recevrez un message vous notifiant que vos choix ont bien été enregistrés.

## 4.5. Désinscription dans les unités d'enseignement

Si vous souhaitez apporter une quelconque modification à vos choix d'unités d'enseignement, cela est possible en vous rendant sur la troisième section "**Désinscription UEs**". Là, vous pourrez cocher les unités d'enseignement dans lesquelles vous souhaitez vous désinscrire puis cliquer sur "**Se désinscrire**". Vous pouvez également cliquer sur le bouton tout en haut pour sélectionner toutes les UEs si vous êtes sûr de votre décision.



L'avant-dernière section, UEs choisies, permet de lister les UEs que vous avez choisies sur les deux sections précédentes. La dernière section, UEs confirmées, liste toutes les UEs dans lesquelles vous êtes effectivement inscrits après le dépôt de dossier définitif et une action de la DAAS.

L'inscription et la désinscription dans les UEs sont disponibles uniquement tant que vous n'avez pas payé.

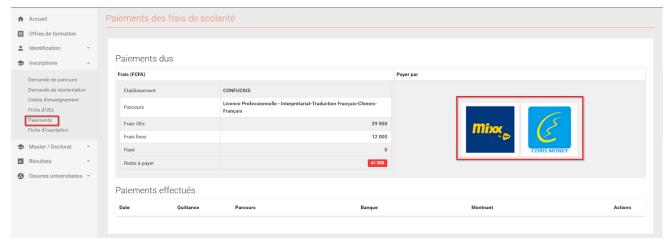
#### 4.6. Paiement



Lorsque vous êtes sûrs de vos choix d'unités d'enseignement, vous pouvez désormais passer à l'étape de paiement. Pour cela, il vous faut vous rendre sur le menu "Inscriptions" puis cliquer sur "**Fiche d'UEs**".

La fiche se présente alors à vous et vous pourrez l'utiliser pour effectuer le montant dû auprès de l'un des partenaires financiers de l'Université de Lomé listés au bas de la fiche en question. Il s'agit de : BTCl, Mixx, La Poste, Ecobank, SIAB, Coris Bank.

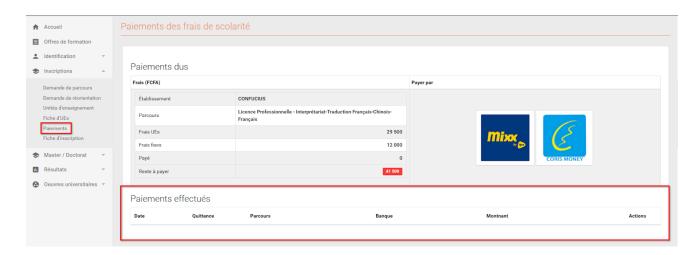
Ces paiements peuvent également s'effectuer depuis la plateforme pour deux partenaires, Coris Bank et Mixx. Pour cela, vous pouvez le faire en passant par le menu **Paiements**. Puis, il vous faut cliquer sur le logo du partenaire financier auprès duquel vous voulez effectuer le paiement.



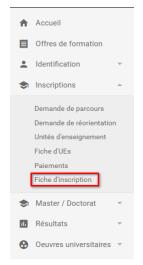
## 4.7. Consultation des paiements

Une fois le paiement effectué, vous pouvez retrouver la liste de tous vos paiements effectués sur la plateforme en vous rendant à nouveau sur le menu "Paiements".

De plus, lorsque vous effectuez un paiement par TMoney ou à Ecobank, le reçu du paiement se trouve à cet endroit de la plateforme et est disponible pour téléchargement.



## 4.8. Impression de la fiche d'inscription définitive

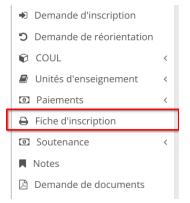


Une fois cette étape terminée, vous accédez à la dernière étape qui consiste en l'accès à la fiche d'inscription définitive en activant l'élément de menu "Fiche d'inscription".

Il ne reste plus qu'à télécharger la fiche désirée.

Vous êtes prêts à finaliser votre inscription en faisant un dépôt à la DAAS.

## 4.9. Impression de la fiche d'inscription définitive



Une fois cette étape terminée, vous accédez à la dernière qui consiste en l'accès à la fiche d'inscription définitive.

Le tour est joué. Reste plus qu'à télécharger la fiche d'inscription définitive.

Félicitations, vous êtes prêts à finaliser votre inscription en faisant un dépôt à la DAAS.

## 4.10. Constitution de dossier pour le dépôt définitif

Voici la liste des éléments exigés pour le dépôt final.

- → Fiche d'inscription définitive (02 exemplaires);
- → Fiche d'Unités d'Enseignement / UE (03 exemplaires);
- → Bordereau de paiement (original + 01 copie);
- → Acte de naissance (01 copie légalisée) ;
- → Nationalité (01 copie simple);
- → Photocopie de la carte d'étudiant de dernière année d'inscription ;
- → Fiche de réorientation pour ceux qui en ont fait une.

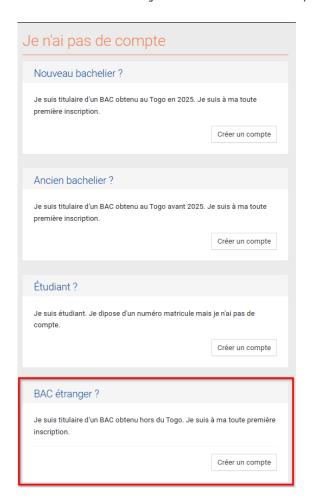
Si vous êtes prêts à faire le dépôt, veuillez vérifier que vous avez la notification de "carte disponible" sur le site vous indiquant ainsi que votre carte est imprimée.



## 5. Bacheliers étrangers : Processus d'inscription

Cette section concerne les étudiants ayant eu leur diplôme de Baccalauréat dans un pays autre que le Togo et qui désirent s'inscrire en première année du grade Licence ou du grade Master. Elle concerne aussi les personnes ayant eu leur diplôme de Baccalauréat au Togo et dont la dernière inscription à l'université est antérieure à l'année académique **2011 - 2012**. Pour finir, elle concerne toute personne dont les informations du BAC ne figurent tout simplement pas dans la base de données de l'université.

Pour cette catégorie de personnes, le processus d'inscription commence par la saisie des informations accessible en activant le bouton jaune du milieu sur la page d'accueil du site.



Le formulaire qui s'affiche est organisé en trois (03) groupes : groupe Identité, groupe Adresse et Scolarité. A l'enregistrement des données, un numéro de dossier est généré : il

**est important de noter ce numéro pour la suite**. Les données sont transmises à la DAAS. Le demandeur doit ensuite se rendre à la DAAS, muni des éléments suivants :

- → Numéro de dossier généré lors de l'enregistrement des informations ;
- → Pièce d'identité nationale ;
- → Acte de naissance :
- → Relevé de notes du BAC ou Attestation de BAC.

Une fois à la DAAS, le traitement de la demande donne lieu à un **numéro de table** qui est généré pour le bachelier.

La suite du processus se déroule exactement comme celui d'un bachelier togolais. Veuillez donc vous reporter à la <u>section 3</u> en utilisant les données suivantes :

- → Numéro de table : celui obtenu à la DAAS.
- → Session du BAC : dernière session normale du BAC au Togo.

## 6. Inscription dans les grades Master et Doctorat

## 6.1. Demande d'inscription

Si vous avez au moins une inscription dans le parcours actuel, cette section ne vous concerne pas.

#### Choix du parcours

L'étape de demande d'inscription est obligatoire pour la première inscription en grade Master ou Doctorat. Elle consiste essentiellement au choix du parcours. Pour le grade Doctorat, des informations relatives à la thèse sont demandées.



#### Prise en charge de la demande par la DAAS

La demande ainsi enregistrée est envoyée à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) de l'université et est prise en charge dans les heures qui suivent son introduction. Le résultat du traitement est visible dans un délai d'au plus trois jours.

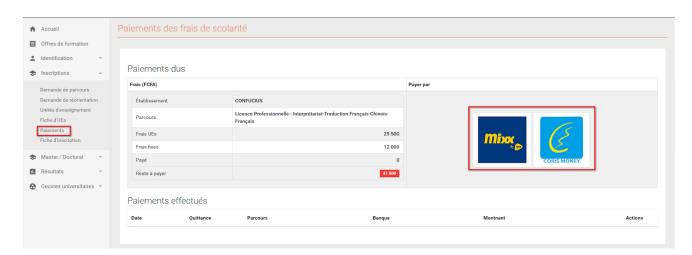
#### 6.2. Paiement

Vous pouvez désormais passer à l'étape de paiement. Pour cela, il vous faut vous rendre sur le menu "Master / Doctorat" puis cliquer sur **Impressions**.



La fiche de paiement se présente alors à vous et vous pourrez l'utiliser pour effectuer le montant dû auprès de l'un des partenaires financiers de l'Université de Lomé listés au bas de la fiche en question. Il s'agit de : BTCI, Mixx, La Poste, Ecobank, SIAB, Coris Bank.

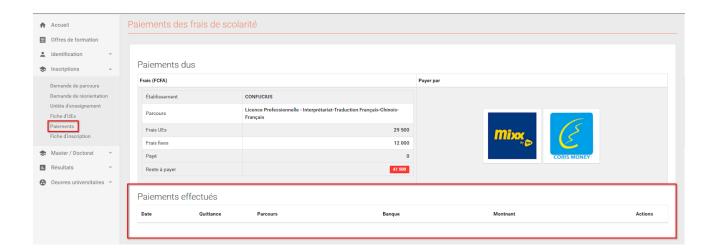
Ces paiements peuvent également s'effectuer depuis la plateforme pour deux partenaires, Coris Bank et Mixx. Pour cela, vous pouvez le faire en passant par le menu **Paiements**. Puis, il vous faut cliquer sur le logo du partenaire financier auprès duquel vous voulez effectuer le paiement.



## 6.3. Consultation des paiements

Une fois le paiement effectué, vous pouvez retrouver la liste de tous vos paiements effectués sur la plateforme en vous rendant à nouveau sur le menu "Paiements".

De plus, lorsque vous effectuez un paiement par TMoney ou à Ecobank, le reçu du paiement se trouve à cet endroit de la plateforme et est disponible pour téléchargement.



## 6.4. Impression de la fiche d'inscription définitive

Une fois cette étape terminée, vous accédez à la dernière qui consiste en l'accès à la fiche d'inscription définitive.



Le tour est joué. Reste plus qu'à télécharger la fiche désirée.

Félicitations, vous êtes prêts à finaliser votre inscription en faisant un dépôt à la DAAS.

## 6.5. Constitution de dossier pour le dépôt définitif

- → Fiche d'inscription définitive (02 exemplaires);
- → Fiche d'Unités d'Enseignement / UE (03 exemplaires) ;
- → Bordereau de paiement (original + 01 copie);
- → Acte de naissance (01 copie légalisée) ;
- → Nationalité (01 copie simple);
- → Photocopie de la carte d'étudiant de dernière année d'inscription ;
- → Fiche de réorientation pour ceux qui en ont fait une.